

La réorganisation du territoire de l'éleveur mise à l'épreuve des critiques de son travail

Laure BONNAUD, Christian NICOURT

INRA-SAE2-TSV, 65, bd de Brandebourg 94205 Ivry Cedex

nicourt@ivry.inra.fr

La réorganisation du territoire de l'éleveur mise à l'épreuve des critiques de son travail

Les éleveurs de porcs sont soumis à des critiques de leur travail, notamment lors des enquêtes publiques liées aux procédures d'autorisation des élevages. Des critiques peuvent aussi être formulées en dehors de ces situations ou perdurer après cette épreuve pour s'inscrire dans le quotidien de leurs activités : dans leur territoire de travail, principalement celui des parcelles et des parcours qui les relient au site de leur élevage, ou à leur domicile, où ils exercent une partie de leurs activités professionnelles. Nous testons l'hypothèse que c'est parce qu'ils sont en même temps travailleurs et résidents sur un territoire de travail réorganisé que les éleveurs sont autant éprouvés par ces critiques. L'enquête repose sur des entretiens avec des éleveurs de porcs ayant été confrontés à des enquêtes publiques conflictuelles, dans deux départements contrastés du point de vue de l'organisation territoriale de cet élevage : la Dordogne et le Finistère. Nous analysons d'abord la réorganisation des territoires de travail des éleveurs comme source de contraintes nouvelles, particulièrement propice à une accentuation de l'expression de critiques. Nous montrons alors que ces critiques affectent d'autant plus les éleveurs qu'ils sont vulnérabilisés par cette réorganisation. Dès lors, nous nous interrogeons sur une fragilisation de leur identité liée à une telle organisation territoriale de leur travail.

The reorganization of breeder's territory put to test by criticism of its work

Pork breeders are submitted to criticism of their work, notably during legal public inquiries of breedings. Critics can also be formulated after these situations and subsist in their daily activities. Criticisms targeted at breeders take place in their work territory, where they practise a part of their professional activities, on the way of their breeding. We propose the hypothesis that breeders are so much affected by these criticisms because they are both workers and residents on this reorganized work territory. Our research is based upon interviews of breeders faced with conflicted public inquiries, in two french contrasting locations from the point of view of territorial organization of breeding : Dordogne and Finistère. We will analyze the reorganization of work territories of breeders as source of new constraints, which increase critics expression. These critics affect as much breeders as they are weakened by this reorganization. Finally, we will wonder about a fragility of their identity linked to such a territorial organization of their work.

INTRODUCTION

Les éleveurs de porcs sont soumis à des critiques de leur travail, notamment lors des enquêtes publiques liées aux procédures d'autorisation de leurs élevages. Ces critiques prennent la forme de consignations sur le livret d'enquête publique et d'interpellations orales des éleveurs ou de leurs proches. Elles peuvent aussi être formulées en dehors de ces situations ou perdurer après cette épreuve pour s'inscrire dans le quotidien de leurs activités : dans leur territoire de travail, principalement celui des parcelles et des parcours qui les relient au site de leur élevage, ou celui de leur domicile où ils exercent une partie de leurs activités professionnelles. Dans un contexte où le monde rural apparaît désormais partagé (Pujol et Dron, 1998), ces critiques sont une expression de ce partage. Bien qu'elles concernent le travail des éleveurs, elles soulignent qu'ils deviennent des résidents comme les autres du monde rural. Elles marquent la fin de la domination, au moins symbolique, de leur métier sur l'espace rural. Dès lors, les critiques deviennent un révélateur de la réorganisation du territoire de travail des éleveurs, dans ce qu'il a d'essentiel pour la construction de leur identité : leur reconnaissance comme travailleurs et résidents privilégiés.

Nous avancerons ici l'hypothèse que les critiques du travail des éleveurs sont d'autant plus éprouvantes qu'elles soulignent la confusion nouvelle de leurs territoires de travail et de résidence. Pour l'éleveur, le territoire de travail est autant un espace de connaissances que de reconnaissance : un espace approprié au travers de son travail. Alors que la reconnaissance de l'individu passe par son jugement social, celle du travailleur passe par celui de ses pairs : ceux qui connaissent le travail de l'intérieur et en partagent le « travailler » c'est-à-dire une même expérience du travail en situation ; ceux qui sont capables d'y apprécier le travail bien fait : le « bel ouvrage » (Dejours, 1998). Ainsi définis, les pairs d'un éleveur de porcs deviennent rares, même là où se concentrent les élevages. L'identité des éleveurs est construite au sein du milieu professionnel, au travers de relations distendues avec ces pairs, et à l'extérieur par « la société », surtout stigmatisante.

Si nous envisageons le territoire de travail comme une organisation de contraintes et de ressources, nous pouvons, selon la conception ergonomique d'une dynamique du couple contrainte/astreinte (Wisner, 1974) considérer les critiques de l'éleveur comme des contraintes de son travail. L'astreinte qui en résulte est pour chacun d'eux une épreuve, à un double niveau. D'une part c'est une expérience à laquelle il n'est pas préparé : elle est, au-delà de la prévision et de la routine des actions quotidiennes, un nouvel affrontement à la réalité qui mobilise compétences, intuitions et ruses. C'est en cela un enjeu du travail dont la résolution montre la capacité de l'éleveur à la surmonter. D'autre part, c'est une activité éprouvante, qui engendre de la souffrance, entendue comme l'affectation de l'éleveur résultant de la confrontation de sa subjectivité à son activité de travail. Nous analyserons cette astreinte en nous appuyant sur des entretiens avec des éleveurs de porcs affectés à la suite d'enquêtes publiques conflictuelles, dans deux départements contrastés du point de vue de l'organisation professionnelle et territoriale de cet éle-

vage : la Dordogne et le Finistère. Nous décrivons d'abord la réorganisation des territoires de travail des éleveurs comme source de contraintes nouvelles et particulièrement propice à une accentuation de l'expression de critiques. Nous verrons alors que ces critiques affectent d'autant plus les éleveurs qu'ils sont vulnérabilisés par cette réorganisation. Dès lors, nous nous interrogerons sur une fragilisation de leur identité liée à une telle organisation territoriale de leur travail.

1. LA RÉORGANISATION DU TERRITOIRE DE TRAVAIL

La notion de recomposition de l'espace rural rend compte de la transformation physique et sociale de l'espace rural allant jusqu'à en affecter le sens (Damette et Scheibling, 1995). Du point de vue des éleveurs, cette recomposition se traduit en contraintes qui redéfinissent l'organisation territoriale de leur travail.

1.1. Rurbanisation et réorganisation du territoire de travail

Lors des dernières décennies, l'espace des communes rurales a été transformé par de nouvelles constructions alignées le long des voies conduisant aux pôles urbains locaux, par le mitage de lotissements ou le réaménagement d'immeubles en maisons de campagne ou en produits de l'agrotourisme : gîtes, chambres d'hôtes... Du point de vue du travail de l'éleveur, cette nouvelle occupation de l'espace réorganise le parcellaire agricole et les capacités de son usage. Le respect de la distance aux tiers qu'imposent les textes réglementaires (généralement 100 m) modifie l'aptitude des parcelles à l'épandage, en accroissant les surfaces non utilisables de l'éleveur, qui voit son territoire de travail amputé d'autant. Cette transformation physique accompagne celle de la population résidente. Ici, le déclin de la population agricole s'inscrit dans une histoire longue. Elle se traduit par une réduction de la représentation des agriculteurs au niveau politique (élus locaux et notamment maires) et associatif, accentuant la fragilisation de leur reconnaissance. Dans la même perspective, la faible densité des agriculteurs dans l'espace se traduit en distances physiques autant que sociales. Dès lors, accentuées par des évolutions techniques, les relations de travail deviennent d'autant plus rares entre éleveurs qu'ils sont plus éloignés les uns des autres.

1.2. Sens du territoire et réorganisation du travail

Le développement de l'agrotourisme et plus largement le « désir de nature » des urbains (Perrot et de la Soudière, 1998) suscitent des populations de résidents temporaires brefs mais renouvelés, qui accentuent la minorisation de la population agricole. Le sens de l'espace en est transformé, mêlant récréation, décor voire refuge de la biodiversité. C'est désormais un espace qui se veut l'envers de l'urbain autant que du travail. La manifestation du travail agricole y est désormais considérée comme dérangement voire incongrue. Cette conception de l'espace rural, maintenant plus orientée vers les loisirs que vers la production, est renforcée

par la multifonctionnalité de l'agriculture (reconnue par la Loi d'Orientation Agricole de 1999), qui étend la sphère agricole aussi bien à l'entretien de la nature qu'au tourisme. Ce cadre institutionnel permet que s'opère le passage de la reconnaissance des agriculteurs au travers d'un travail sur les parcelles lié à des productions animales et végétales, à des activités destinées à l'entretien et à l'animation économique et sociale du territoire. Ce sens nouveau attribué à l'espace agricole met en porte-à-faux celui du territoire de travail de l'éleveur. Dès lors, même si la multifonctionnalité fragilise l'identité des agriculteurs vis-à-vis de leurs collègues entrepreneurs (Laurent et Rémy, 2004) elle contribue aussi au basculement du jugement public envers l'ensemble du travail agricole, en soulignant en contrepoint la contribution à une dégradation du territoire du développement d'une agriculture centrée sur la production animale et végétale.

1.3. Réorganisation et critique du travail

La réorganisation du territoire de travail de l'éleveur modifie sa relation avec les autres acteurs de ce territoire. Dans un parcellaire réorganisé et parsemé de résidences, un travail qui se signale par du bruit ou des odeurs est perceptible. Cette mise en visibilité du travail l'inscrit dans une dynamique de surveillance et de contrôle social, qui s'opère lorsque la situation est conçue comme problème. Les nuisances initient cette dynamique et suscitent des stratégies qui passent aussi bien par l'organisation des observations (« des filatures de tonnes à lisier »), que par des comparaisons. Ici encore, la multifonctionnalité, conçue comme une valorisation du territoire, peut être invoquée comme expérience et référence des jugements. Quand le travailleur est visible et accessible, sur un territoire qui apparaît pour l'un dédié au travail et pour l'autre à la résidence et à la récréation, la surveillance suscite la formulation de critiques qui peuvent prendre des dimensions collectives, notamment lors des enquêtes publiques, mais aussi lors des interactions quotidiennes. Lorsque ces critiques s'inscrivent durablement au sein des relations sociales de voisinage, c'est de vivre ensemble plus que de travail dont il s'agit.

2. L'AMERTUME D'UN DESSEIN CONTRARIÉ

Après la Loi d'Orientation Agricole de 62, le passage de la polyculture-élevage au hors-sol, concomitant de la « décohabitation », s'est accompagné d'une réorganisation du collectif de travail sur l'exploitation familiale. Les exigences des techniques ont cependant longtemps maintenu un « travailler » faisant une large place au travail collectif, surtout celui des terres et en particulier lors des récoltes. La complémentarité lait/porcins dans nombre d'exploitations impliquait d'ailleurs le travail de l'ensemble des membres du ménage, tout en organisant une distinction partielle de leurs territoires de travail. Avec l'émergence du hors-sol, le territoire de travail se recentre sur l'élevage : le travail des parcelles apparaît désormais comme une contrainte. Le volume des lisiers croissant, les terres sont conçues comme exutoires de ces déchets, au rythme du remplissage de la fosse. Ainsi, lorsque la situation financière le permet - au-delà d'un seuil d'environ 150 truies - ces travaux ont tendance à être externalisés, pour être confiés à des salariés de l'élevage, mais

plus souvent à des CUMA ou des ETA. Cette conception de l'usage des terres est largement partagée.

2.1. La désagrégation de l'organisation familiale du travail

Le territoire de travail contemporain de l'éleveur apparaît lié à un long processus d'effritement du travail familial. Certes, il n'avait pas la même signification pour tous les intervenants. Ainsi, les seuls territoires qui étaient reconnus aux femmes étaient domestiques. Et il leur a été difficile d'obtenir une reconnaissance au travail lorsqu'il n'existait plus, comme au début du siècle, une organisation pour les intégrer dans des collectifs, débordant celui de l'exploitation familiale (Nicourt et Souron, 1988). Lorsque la cohabitation des générations se poursuit encore, elle ne s'incarne plus dans une activité collective de travail. Les enfants se consacrent à leurs études tandis que les retraités se retrouvent entre eux pour d'autres activités. Quant aux épouses de jeunes agriculteurs, 60 % d'entre elles exercent un métier hors de l'agriculture (Rattin, 2003). Dès lors, le sens de l'entraide qui perdure, même limitée, a changé. La disparition du collectif de travail lié au mode de production familial (Barthez, 1982) contrarie et réoriente les projets. Une enquête de l'Institut de l'Élevage sur le secteur bovin-lait en 2003 pose le problème en termes d'emploi. Ces exploitations sont fragilisées économiquement par la disparition de la main d'œuvre familiale et celle - parfois confondue - de « bénévoles » : enfants, retraités, parents, voisins et stagiaires. Cette réorganisation, qui n'apparaît qu'en creux, masque aussi amertume et souffrance : la désertion de ces travailleurs est également un jugement sur le travail agricole et son organisation. La fuite des enfants est aussi vécue comme l'échec d'un modèle (Champagne, 1986). Plus encore, c'est un déni de ce travail, en tant qu'œuvre accomplie et trace destinée à survivre à son auteur.

2.2. L'émergence de la figure de l'entrepreneur

La dégradation d'un territoire organisé par le travail collectif d'exploitations familiales a fait place à celui de l'entrepreneur, une figure qui s'inscrit en contrepoint de celle de l'exploitant familial. Cette figure donne sens à une réorganisation du travail et de son territoire, tout en fournissant à l'éleveur un moyen de « tenir ». Elle permet, en le valorisant, d'inverser le sens des contraintes de son travail, solitaire et isolé. Cette idéologie collective de défense (Dejours, 1980) est portée par l'encadrement professionnel lié à la filière de production. Pour la majorité des éleveurs, qui n'exercent pas de responsabilités dans cette filière, elle passe essentiellement par le miroir de la presse professionnelle, dans la perspective initiée par la revue « Entreprise Agricole ». Le discours développé est d'autant plus crédible qu'il s'adresse à des éleveurs ayant un statut de plus en plus régi par le régime sociétaire de leur exploitation. Chefs d'entreprise, ils doivent en endosser l'habitus.

Sur un marché concurrentiel, le chef d'entreprise exerce une responsabilité qui passe par des prises de décisions dont il assume seul les conséquences. Cette liaison responsabilité-concurrence-solitude organise son travail et ses territoires.

L'argument sanitaire justifie la réduction des relations avec ses pairs. Semblablement, lorsqu'il emploie des salariés, il s'en distancie autant par son travail d'organisation que par celui qu'il effectue en situation. Cette distanciation est aussi suscitée et adossée à des outils juridiques et fiscaux l'incitant à se mettre en retrait de certains travaux. CUMA et groupements d'employeurs, utilisés pour effectuer des travaux de culture, d'épandage ou créer des maternités collectives, dégradent le travail collectif sur l'exploitation. Le bureau, territoire emblématique, complété de son appendice nomade - le note-book - renforcent cet isolement.

Dans ce contexte, en l'absence de relations entre éleveurs, le jugement du travail s'effectue au travers de comparaisons avec des indicateurs recueillis dans le milieu professionnel, auprès des acteurs de la filière ou dans des documents dont ils sont destinataires : circulaires, presse professionnelle... Contrairement aux indicateurs chiffrés, même si leur construction a une crédibilité douteuse, ce jugement de soi, recueilli à la marge du métier, offre une légitimité et une portée limitées. En effet, les données chiffrées offrent une représentation partageable et pertinente du travail, autant pour remettre l'individu dérouter dans un monde plus stable, que pour permettre des comparaisons chronologiques et synchroniques. Ces données, par exemple celles de la productivité d'une truie, permettent par comparaison entre éleveurs une évaluation de leur travail, qui peut être gratifiante. D'où, l'usage omniprésent du note-book, instrument de plaisir, d'autant plus lorsqu'il affiche un chiffre valorisant. La réduction du travail de l'éleveur à celui de l'entrepreneur, jugé à l'aune de chiffres, le distancie de son territoire de travail autant que d'un hypothétique travail partagé entre éleveurs. Pressé par un discours idéologique d'une performance solitaire et nomade, mis à l'épreuve quotidiennement sur son territoire de travail, il est fragilisé par ses déviations d'un modèle qui se veut autant prescriptif que référent de jugement. Des résultats chiffrés en retrait de ses attentes, autant que les critiques repositionnant son travail dans un territoire, deviennent alors autant de jugements qui dévalorisent son travail.

2.3. La nostalgie d'un territoire perdu

Les critiques de l'éleveur le renvoient à la réalité territorialisée de son métier. Son territoire, empreint de multiples sens, mêle ainsi activités professionnelles et domestiques, au travers de la multi-affectation des espaces comme de la contribution - reconnue ou non - des membres du ménage au travail de l'exploitation. Dès lors, une parcelle est une représentation en mosaïque : son sol est une fragmentation de potentialités de production qui peut même être formalisée (géo-référencement...) à l'aide des outils de l'agriculture de précision. C'est un écosystème avec une flore et une faune singulières, le lieu de rencontre d'autres populations... Ces connaissances prennent sens pour l'éleveur en situation de travail : lors de l'épandage, la tension des contraintes agronomiques (un sol filtrant...) et sociales (la proximité d'un voisin grincheux) est contrebalancée autant par les expériences passées de la parcelle que par le plaisir de l'apparition d'une buse. Ce territoire de travail renvoie à l'histoire d'épreuves et d'expériences, qui ont marqué autant le paysage que le corps et la mémoire de l'éleveur.

Les critiques mettent en évidence la désagrégation d'une adéquation du territoire et du travail de l'éleveur. Elles montrent que cette réorganisation a brouillé le sens de son travail dont elle contrarie le besoin de cohérence (de Keyser et Olivier, 1972) et de projection dans l'avenir. Affecté par les critiques, l'éleveur est soumis à un dilemme. D'un côté un travail en isolat sur le territoire, voire nomade, adossé à des réseaux fluctuants, et une identité d'entrepreneur. Sur le territoire de résidence, le travail est alors limité au bureau et à des « tours d'élevage », rarement « de plaine ». Il peut être éventuellement délocalisé, lorsque sont gérés des élevages sur de multiples sites et, au-delà, organisé par des logiques professionnelles, commerciales et de représentation. Pour cet éleveur, la pression territoriale des critiques apparaît comme une contrainte qu'il transforme en ressource l'incitant à des activités nomades hors de son territoire de résidence. Mais ces habits d'entrepreneur ne sont endossables que par une minorité, soulignant la forte disparité des situations sociales des éleveurs et leur structuration économique. De l'autre côté, un travail ancré dans un territoire, confondu avec celui de la résidence. Contraint à des négociations croissantes, cet éleveur doit troquer une identité agricole, construite sur le long terme, pour celle d'un agriculteur multifonctionnel, « jardinier du territoire ».

3. LES AMALGAMES DE LA CRITIQUE

Parce qu'elles s'expriment au quotidien, les critiques dissocient difficilement le résident du travailleur. Dans un contexte de co-activités et de répétition de micro-problèmes sur la durée, elles engendrent une pression permanente qui tend à transformer des effets non intentionnels du travail - les odeurs - en un incivisme. Elles en affectent d'autant plus l'éleveur dont l'identité sort brouillée, tant sur son territoire de travail que de résidence.

3.1. La confusion des territoires

Lorsque territoires de travail et de résidence se confondent, les critiques ne sont pas adressées qu'à l'éleveur. Les membres de son ménage sont également impliqués. D'une part, ils sont affectés directement, car ce sont eux qui sont l'objet des « réflexions », en étant considérés comme des messagers. C'est le cas fréquent de la conjointe interpellée à la sortie de l'école, ou de ses enfants pris à partie, d'autant que le porc se prête à toutes les insultes. D'autre part, les critiques rejaillissent sur les membres du ménage : dans les communes rurales, elles acquièrent une dimension publique qui exerce une pression telle, qu'ils se sentent au ban de la société locale. Les critiques font de l'éleveur un pollueur emblématique et lui dénie sa singularité. En effet, il n'est pas toujours au centre des critiques, mais plutôt interpellé comme représentant : un agriculteur générique. En Dordogne, critiqué pour faire « comme les bretons » ou à la place d'un de ses collègues éleveurs de canards moins scrupuleux, il se perçoit comme bouc émissaire. En Bretagne, ses activités de militant associatif ou d'élu sont réinterprétées à l'aune de son activité d'éleveur. Dans ces deux contextes, en devenant un pollueur a priori, on lui dénie son engagement subjectif dans son travail - lorsqu'il a à cœur d'expérimenter des pratiques précau-

tionneuses, parfois coûteuses - ou son implication sociale sur le territoire.

3.2. L'isolement par la critique

Lors de l'enquête publique, la contrainte des critiques est importante, car elles se concentrent sur une durée de cinq semaines. Elle peut même être exacerbée par la répétition et la mise en public : pétitions, médiatisation ou porte-à-porte. Ces méthodes transforment alors la perception de la nuisance en faute. Dès lors, l'éleveur est projeté dans le registre de l'intentionnel, suscitant la réprobation morale et sa culpabilité. Plus largement, les critiques s'insèrent dans le quotidien des acteurs du territoire, jusqu'à se transformer en une pression permanente. Blessé par les critiques, doutant de son projet et redoutant de futures oppositions, l'éleveur est déstabilisé et renforce son isolement, en se faisant discret et aussi par manque d'assistance ou de capacités d'écoute de sa souffrance. Si les soutiens de ses pairs sont limités, du fait d'une absence d'organisation collective du travail et de la spécificité de la profession, ceux des résidents proches avec lesquels il entretenait des relations de sociabilité peuvent être rompus. Les critiques suscitent une gêne envers l'éleveur qui conduit à un délitement de ses relations de sociabilité sur le territoire : d'une lente désertion à un rejet. Les ruptures peuvent être aussi plus brutales : certains éleveurs expriment avec douleur ce qu'ils qualifient de trahison. Pris dans une dynamique d'isolement sur le territoire, l'éleveur s'y sent exclu, d'autant plus que des prescriptions enjoignent sa mise en retrait : des arrêtés d'autorisation imposent de planter des haies devant les porcheries... Dès lors, l'éleveur ne peut que s'interroger sur la signification publique de son travail. Doit-il se cacher pour travailler ? Entre la pression des résidents et

les incitations institutionnelles à la multifonctionnalité, que devient la légitimité du travail d'élevage ? Pour lui, cette forme d'exclusion porte aussi atteinte à son droit au travail.

CONCLUSION

Parce qu'elles soulignent la vulnérabilité du travail d'élevage dans un territoire recomposé, les critiques conduisent les éleveurs à réorganiser leur travail : certains saisissent l'opportunité de la multifonctionnalité quand d'autres deviennent des entrepreneurs enviés. Mais ces perspectives ne concernent qu'une minorité d'éleveurs. La majorité d'entre eux reste dans le cadre contraint et concurrentiel de la profession, tout en composant avec de nouvelles contraintes, qui supposent d'accepter de partager le territoire et d'y co-agir pour produire. Ce travail implique un engagement subjectif croissant pour construire une manière de produire acceptable et acceptée. Il en résulte une pression permanente, qui passe par une présentation de soi et une attention aux autres, supposant de se maîtriser, voire de se contrarier. Le travail en est transformé par l'usage de marques de respect, de négociations, d'aides et d'échanges, qui visent à l'exemplarité. Il devient un référent partageable sur le territoire, intégrant les exigences des co-activités avec d'autres acteurs. C'est au final la construction de nouvelles règles de partage entre les éleveurs et leurs co-acteurs : un nouveau « genre », c'est-à-dire un ensemble de règles issues de l'expérience du travail en situation, partagé collectivement et non figé, un « travailler » générique, véritable guide pour l'action (Clot, 1999). Dès lors, pour l'éleveur, le vivre ensemble du « travailler » avec les résidents, dans toute sa dimension d'épreuve, prend le pas sur celui avec ses introuvables pairs.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Barthez A., 1982. Famille, travail et agriculture. *Economica*, Paris.
- Champagne P., 1986. Elargissement de l'espace social et crise de l'identité paysanne. *Cahiers d'économie et sociologie rurales*, 3, 73- 89.
- Clot Y., 1999. La fonction psychologique du travail. PUF, Paris.
- Damette F., Scheibling J., 1995. La France, permanences et mutations. Hachette, Paris.
- Dejours C., 1980. Travail : usure mentale. Essai de psychopathologie du travail. Le Centurion - Médecine Humaine, Paris.
- Dejours, C., 1998. Souffrance en France. Seuil, Paris.
- Keyser, V. de, Olivier, M., 1972. Le besoin de cohérence. *Le Travail Humain*, 35, 49-58.
- Laurent C., Rémy J., 2004. Multifonctionnalité, activités, identités. *Les cahiers de la Multifonctionnalité*, 7, 5-15.
- Nicourt C., Souron O., 1988. Temps et rythmes des cultivatrices. INRA.
- Perrot M., La Soudière M. de, 1998. La résidence secondaire : un nouveau mode d'habiter la campagne. *Ruralia*, 137-149.
- Pisani E., 1993. Agriculture et environnement : quelle recherche pour quelle société. Entretien à propos de l'appel du « groupe de Seillac ». *Nature Sciences Sociétés*, 336-341.
- Pujol, J. L., Dron D., 1998. Agriculture, monde rural et environnement : qualité oblige. La Documentation Française, Paris.
- Rattin S., 2003. Deux jeunes ménages d'agriculteurs sur cinq ont des ressources non agricoles. *Données Sociales*. INSEE. 439-446.
- Wisner A., 1974. Contenu des tâches et charge de travail. Rapport n°41. Laboratoire de physiologie du travail et d'ergonomie du CNAM, Paris.

